

## Avis de concours

### Avis de concours MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE (MERM)

#### OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR l'accès au corps des MANIPULATEURS D'ELECTRORADIOLOGIE MEDICALE (MERM)

Un concours interne sur titres sera organisé pour l'accès au corps des manipulateurs d'électroradiologie médical de classe normale de la fonction publique hospitalière au Centre Hospitalier de Perpignan à compter du 9 novembre 2019 en vue de pourvoir 3 postes.

##### Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire du titre de formation mentionné à l'article L. 4351-3 ou L. 4351-5 du code de la santé publique, soit d'une autorisation d'exercer la profession de manipulateur d'électroradiologie médicale délivrée en application de l'article L. 4351-4 du même code
- Etre de nationalité française ou de l'un des Etats membres de l'UE ou de l'Espace Economique Européen,
- jouissant de ses droits civiques,
- détenteur d'un casier judiciaire vierge,
- en position régulière au regard des obligations du service national (candidats masculins) ou de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),
- et apte à l'exercice des fonctions auxquelles il postule.

##### Les épreuves :

Néant

##### Pièces à joindre au dossier :

- Demande d'admission à concourir adressée à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan
- Projet professionnel et/ou un curriculum vitae détaillé,
- Originaux des diplômes, titres de formation, certifications ou équivalences,
- Justificatif de nationalité
- Dossier de candidature à télécharger ci-dessous
- Pour les services faits dans une autre structure, il convient de joindre le relevé de carrière. Pour les services faits au CH de Perpignan, le relevé de carrière sera réalisé par le secteur concerné lors du dépôt de dossier.

Les dossiers complets (4 exemplaires) devront être remis au secteur formation permanente et concours seulement sur RDV au 04.68.61.76.45 ou retournés par lettre R.A.R. (le cachet de la poste faisant foi), avant le 8 novembre 2019 à l'attention de :

**Monsieur le Directeur - Direction des Ressources Humaines - Secteur concours  
20, avenue du Languedoc - B.P 49954 - 66046 PERPIGNAN CEDEX 9.**

##### Dossier de candidature :

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

### Avis de concours ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL :

#### CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR l'accès au corps des assistants sociaux éducatifs DANS LA SPECIALITE ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL

Un concours interne sur titres sera organisé pour l'accès au corps des assistants sociaux-éducatifs de classe normale du 1er grade, spécialité assistant de service social de la fonction publique hospitalière au Centre Hospitalier de Perpignan à compter du 9 novembre 2019 en vue de pourvoir 2 postes.

##### Le candidat doit remplir les conditions suivantes :

- Etre titulaire d'un titre d'assistant de service social.
- Etre de nationalité française ou de l'un des Etats membres de l'UE ou de l'Espace Economique Européen,
- jouissant de ses droits civiques,
- détenteur d'un casier judiciaire vierge,
- en position régulière au regard des obligations du service national (candidats masculins) ou de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),
- et apte à l'exercice des fonctions auxquelles il postule.

##### Les épreuves :

Néant

##### Pièces à joindre au dossier :

- Demande d'admission à concourir adressée à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan
- Projet professionnel et/ou un curriculum vitae détaillé,
- Originaux des diplômes, titres de formation, certifications ou équivalences,
- Justificatif de nationalité
- Dossier de candidature à télécharger sur le site du CH de Perpignan
- Pour les services faits dans une autre structure, il convient de joindre le relevé de carrière. Pour les services faits au CH de Perpignan, le relevé de carrière sera réalisé par le secteur concerné lors du dépôt de dossier.

Les dossiers complets (5 exemplaires) devront être remis au secteur formation permanente et concours seulement sur RDV au 04.68.61.86.55. ou retournés par lettre R.A.R. (le cachet de la poste faisant foi), avant le 8 novembre 2019 à l'attention de :

**Monsieur le Directeur - Direction des Ressources Humaines - Secteur concours  
20, avenue du Languedoc - B.P 49954 - 66046 PERPIGNAN CEDEX 9.**

##### Dossier de candidature :

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

### Avis de concours Ouvrier Principal 2me classe - Flux logistique :

#### OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR l'accès au corps des OUVRIERS PRINCIPAUX DE DEUXIEME CLASSE - Flux logistique

Un concours interne sur titres sera organisé pour l'accès au corps des Ouvriers principaux de deuxième classe dans le domaine des flux logistiques au Centre Hospitalier de Perpignan à compter du 12 novembre 2019 en vue de pourvoir 2 postes.

**Le candidat doit remplir les conditions suivantes :**

- Compter au moins trois ans de services publics au 1er janvier de l'année
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification équivalente
- Etre de nationalité française ou de l'un des Etats membres de l'UE ou de l'Espace Economique Européen,
- jouissant de ses droits civiques,
- détenteur d'un casier judiciaire vierge,
- en position régulière au regard des obligations du service national (candidats masculins) ou de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),
- et apte à l'exercice des fonctions auxquelles il postule.

**Les épreuves :**

Néant

**Pièces à joindre au dossier :**

- Demande d'admission à concourir adressée à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan
- Projet professionnel et/ou un curriculum vitae détaillé,
- Originaux des diplômes, titres de formation, certifications ou équivalences,
- Justificatif de nationalité
- Dossier de candidature à télécharger ci-dessous
- Pour les services faits dans une autre structure, il convient de joindre le relevé de carrière. Pour les services faits au CH de Perpignan, le relevé de carrière sera réalisé par le secteur concerné lors du dépôt de dossier.

Les dossiers complets (5 exemplaires) devront être remis au secteur formation permanente et concours seulement sur RDV au 04.68.61.76.45 ou retournés par lettre R.A.R. (le cachet de la poste faisant foi), avant le 6 novembre 2019 à l'attention de :

**Monsieur le Directeur - Direction des Ressources Humaines - Secteur concours  
20, avenue du Languedoc - B.P 49954 - 66046 PERPIGNAN CEDEX 9.**

**Dossier de candidature :**

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

## **Avis de concours Ouvrier Principal 2me classe - Equipe hôtelière :**

### **OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR l'accès au corps des OUVRIERS PRINCIPAUX DE DEUXIEME CLASSE - EQUIPE HOTELIERE**

Un concours interne sur titres sera organisé pour l'accès au corps des Ouvriers principaux de deuxième classe dans le domaine de l'hôtellerie au Centre Hospitalier de Perpignan à compter du 12 novembre 2019 en vue de pourvoir 1 poste.

**Le candidat doit remplir les conditions suivantes :**

- Compter au moins trois ans de services publics au 1er janvier de l'année
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification équivalente
- Etre de nationalité française ou de l'un des Etats membres de l'UE ou de l'Espace Economique Européen,
- jouissant de ses droits civiques,
- détenteur d'un casier judiciaire vierge,
- en position régulière au regard des obligations du service national (candidats masculins) ou de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),
- et apte à l'exercice des fonctions auxquelles il postule.

**Les épreuves :**

Néant

**Pièces à joindre au dossier :**

- Demande d'admission à concourir adressée à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan
- Projet professionnel et/ou un curriculum vitae détaillé,
- Originaux des diplômes, titres de formation, certifications ou équivalences,
- Justificatif de nationalité
- Dossier de candidature à télécharger ci-dessous
- Pour les services faits dans une autre structure, il convient de joindre le relevé de carrière. Pour les services faits au CH de Perpignan, le relevé de carrière sera réalisé par le secteur concerné lors du dépôt de dossier.

Les dossiers complets (5 exemplaires) devront être remis au secteur formation permanente et concours seulement sur RDV au 04.68.61.76.45 ou retournés par lettre R.A.R. (le cachet de la poste faisant foi), avant le 6 novembre 2019 à l'attention de :

**Monsieur le Directeur - Direction des Ressources Humaines - Secteur concours  
20, avenue du Languedoc - B.P 49954 - 66046 PERPIGNAN CEDEX 9.**

**Dossier de candidature :**

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

## **Avis de concours Ouvrier Principal 2me classe - ELECTRICIEN :**

### **OUVERTURE D'UN CONCOURS INTERNE SUR TITRES POUR l'accès au corps des OUVRIERS PRINCIPAUX DE DEUXIEME CLASSE - Electricien**

Un concours interne sur titres sera organisé pour l'accès au corps des Ouvriers principaux de deuxième classe dans le domaine de l'hôtellerie au Centre Hospitalier de Perpignan à compter du 12 novembre 2019 en vue de pourvoir 1 poste.

**Le candidat doit remplir les conditions suivantes :**

- Compter au moins trois ans de services publics au 1er janvier de l'année
- Etre titulaire d'un diplôme de niveau V ou d'une qualification équivalente
- Etre de nationalité française ou de l'un des Etats membres de l'UE ou de l'Espace Economique Européen,
- jouissant de ses droits civiques,
- détenteur d'un casier judiciaire vierge,
- en position régulière au regard des obligations du service national (candidats masculins) ou de la Journée de Défense et de Citoyenneté (JDC),
- et apte à l'exercice des fonctions auxquelles il postule.

**Les épreuves :**

Néant

**Pièces à joindre au dossier :**

- Demande d'admission à concourir adressée à Monsieur le Directeur du Centre Hospitalier de Perpignan
- Projet professionnel et/ou un curriculum vitae détaillé,
- Originaux des diplômes, titres de formation, certifications ou équivalences,
- Justificatif de nationalité
- Dossier de candidature à télécharger ci-dessous
- Pour les services faits dans une autre structure, il convient de joindre le relevé de carrière. Pour les services faits au CH de Perpignan, le relevé de carrière sera réalisé par le secteur concerné lors du dépôt de dossier.

Les dossiers complets (5 exemplaires) devront être remis au secteur formation permanente et concours seulement sur RDV au 04.68.61.76.45 ou retournés par lettre R.A.R. (le cachet de la poste faisant foi), avant le 6 novembre 2019 à l'attention de :

**Monsieur le Directeur - Direction des Ressources Humaines - Secteur concours**

Dossier de candidature :

[Télécharger le dossier d'inscription](#)

## LES ÉPREUVES

---

### 1. Les épreuves d'admissibilité comprennent :

- Un rapport correspondant à l'analyse technique, économique, juridique et organisationnelle d'une projet technique ou général
- Une épreuve de cinq à huit questions à réponses courtes relative à l'organisation des établissements hospitaliers
- Un cas pratique permettant d'apprécier les connaissances professionnelles du candidat dans la spécialité

### 2. L'épreuve d'admission consiste :

- Présentation succincte par le candidat de son parcours et de sa formation (dossier RAEP). Cette épreuve orale permet aux membres du jury d'apprécier l'ouverture du candidat aux évolutions techniques et sa capacité à animer une équipe ainsi que sa motivation à exercer les missions qui peuvent lui être confiées.



CENTRE HOSPITALIER —  
**PERPIGNAN**  
Centre Hospitalier de Perpignan  
20 Avenue du Languedoc  
BP 49954  
66046 PERPIGNAN cedex 9  
Tél. : **04 68 61 66 33**